

# GRAND PRIX DE LA VILLE DE COLMAR

## REGLEMENT 2025

L'ENTENTE CYCLISTE COLMAR organise, avec le soutien des Comités Départementaux du Haut-Rhin et du Bas Rhin, le GRAND PRIX DE LA VILLE DE COLMAR, course sur piste se déroulant sur deux épreuves les 15 et 27 mai **exceptionnellement au Vélodrome de Strasbourg-Hautepierre.**

Il n'y aura pas de date de report.

Les compétitions sont ouvertes aux JUNIORS, ESPOIRS, SENIORS et MASTERS, aux CADETS et FEMININES et aux MINIMES et FEMININES. Les épreuves se déroulent en **vélo de piste exclusivement pour toutes les catégories.**

A chaque séance, les concurrents disputeront trois ou quatre épreuves selon le cas, comptant pour le GP DE COLMAR. Les points seront attribués à chaque coureur selon le barème ci-dessous.

A la fin de chaque soirée se disputera l'épreuve handicap, comptant pour le classement général et à laquelle participeront les dix premiers présents du classement général.

Des épreuves d'encadrement, sans incidence sur le classement général seront proposées, selon les possibilités horaires. Ces épreuves seront dotées de prix sur place.

**Les engagements se feront par internet**, les droits d'engagement pour chaque manche étant respectivement 6 € pour les jeunes (U17 et U15), de 10€ pour les autres.

LE GRAND PRIX DE LA VILLE DE COLMAR est doté d'un classement général final avec attribution de prix et coupes. Les récompenses seront remises sur place à l'issue de la dernière soirée.

Le classement général est établi par addition des points obtenus à chacune des épreuves lors des trois manches.

### Barème d'attribution :

- 1<sup>er</sup> 12 points
  - 2<sup>ème</sup> 10 points
  - 3<sup>ème</sup> 8 points
  - 4<sup>ème</sup> 7 points
  - 5<sup>ème</sup> 6 points
- etc. jusqu'au 10<sup>ème</sup> 1 point.

### Récompenses :

JUNIORS à MASTERS	10 Prix	Total : 200 €
JUNIORS Prix spéciaux (20 €, 15 €, 10 €)	3 Prix	Total : 45 €
CADETS, FEMININES	10 Prix en nature	
MINIMES, FEMININES	10 Prix en nature	
FEMININES Prix spéciaux (18 €, 12 €, 10 €)	3 Prix	40 €

Les ex æquo seront départagés par le nombre de victoires, puis par le nombre de 2<sup>èmes</sup> places et ainsi de suite, dans les différentes épreuves.